FFR
LIGUE RÉGIONALE
NORMANDIE

Réunion du comité directeur de la Ligue de Normandie 14 décembre 2019

Présents : A BERGUE, A. PLY, S. ROMAGNE, P. CHEHERE, S. PIATON, M. BORDEAU, L. LHUTEREAU, A. CANET, J. VIMBERT, J-F DREYER, P. MARINIER, C. DUMAY, A. AVENEL, T. LUSTIERE, M. DUBERNET, T. LELEU, T. LELEU, G. BOULY, D. AUBERT

Absents excusés : J. LEROY

Absent : B. JACQUEY

I – Approbation du PV du 26 août 2019

Une abstention

II – Affaires financières et budgétaires

- Présentation du bilan financier exercice clos 2018-19 : André CANET présente le bilan financier. Bilan positif pour la première année
 - Question de M. DUBERNET sur les locations voitures et notamment sur location voitures président et SG
 - Approbation des comptes

Approbation par le CODIR

III – Affaires administratives

- Fin de la période d'essai
- Fiche de poste des CTC (demander à Guillaume COMMEAT)
- Approbation par le CODIR de l'intégration de deux nouveaux membres : Jean-Romain CUTZACH et Alain PLY au CODIR (OK)
- Mettre les coordonnées de Jean-Romain sur le site

IV – Affaires sportives

Perspectives Championnats GO : réunion du Mans du 16 décembre 2019
Projet fédéral sur les championnats GO : Souhait de ne pas toucher aux championnats normands seniors, Participer à la construction des autres championnats ou à leurs réformes et préparer le séminaire du mois de janvier à partir des propositions qui seront faites le 16 décembre 2019

CMR 2023 : Présentation du CLC : Amandine AVENEL présente les camps de base (Flers, Rouen, Deauville). Le pb du club support de Deauville,
Présentation du CLC
JO Scolaires en Normandie
DDay Seven : 11-12 Juin 2022 à Caen au Stade d'Ornano

Clôture 10h15

PROJET

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NORMANDIE

AG financière de la Ligue 14 décembre 2019

Lecture et approbation du rapport de la commission de Vérification des pouvoirs (André BERGUE)
Sur 50 clubs représentant 5257 licenciés et 221 voix / 22 clubs présents représentant 2770 licenciés et 112 voix
Nombre de clubs absents : 28
Nombre de licenciés : 2487 licenciés
Nombre de voix : 109 voix

Question sur les 3500 € de subvention régionale
Réponse : 3500 € sur l'année civile mais 2 X 3500 € sur la saison sportive = 7000 €
Questions sur la dette de la ligue / FFR :

- Remboursement de de 512 K
- Reste 600 K à rembourser

Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2019 : Adopté à l'unanimité

Allocution de clôture par le président du Comité

CMR 2023

PROJET